

REUNION COLLEGE DE LA DHUIS / MARNE ET MORIN - 21 SEPTEMBRE 2018

Participants :

Pour Marne et Morin →

- David GARRES, Directeur d'exploitation du dépôt de Couilly pont aux Dames
- Ségolène DURAND, Responsable étude marketing du service développement

Pour le Collège →

- Marie-Hélène GUILLAUME, Principale
- Joëlle SAPINA, Principale Adjointe

Pour les Parents d'élèves →

- Céline FROGER, Présidente de l'association
- Sliman HOUDJAL, Parent délégué
- Pierre-Henri MARTEAUX, Parent délégué

Objet de la réunion

Le collège et les parents veulent alerter Marne et Morin sur les dysfonctionnements des transports scolaires depuis le début de l'année :

- Retard des bus
- Problème de sécurité

La situation n'est pas tolérable ; le but de cette réunion est d'instaurer un dialogue permettant de trouver des solutions et de suivre les actions mises en place.

Rappel des faits ayant conduit à ce rendez-vous :

Mardi 18 septembre à 17H00, un des bus manque à l'appel. Des élèves restent sur le parvis accompagnés des surveillants en attendant l'arrivée du bus → le collège a tenté vainement de joindre le numéro indiqué par le prestataire mais personne ne répond.

Certains parents prévenus par leurs enfants sont venus les récupérer en voiture.

Ce n'est qu'à 18H10 qu'un bus est arrivé pour la dizaine d'élève restant.

Du coté des parents d'élèves, nous avons signalé les problèmes de sécurité notamment pour les élèves debout mais aussi sur le comportement de certains chauffeurs qui n'ont pas conscience des risques qu'ils font prendre aux élèves.

Explications fournies par Marne et Morin :

Concernant les retards :

Des travaux engagés dans certaines communes (Quincy-Voisins et Chessy) entraînent une affluence sur la voie publique ainsi que des routes fermées qui obligent les conducteurs à emprunter un itinéraire bis. Chaque commune a informé le département des travaux en cours et des perturbations que cela implique.

Or, c'est au département d'informer les différents collèges de ces travaux. Malheureusement, le collège de la Dhuis n'a reçu aucun élément à ce sujet.

Des campagnes d'affichage d'avertissement suite aux travaux ont été posées sur chaque arrêt de bus et dans les bus concernés.

Etant donné le manque de communication du département, il a été convenu que désormais Marne et Morin enverrait directement à la direction du collège ces avis de perturbations.

Le collège mettra ces informations sur l'ENT et les transmettra également à l'association des parents d'élèves.

Par ailleurs, M. GARRES a transmis les coordonnées téléphoniques de la plateforme ouverte après 17H00 joignable en cas de retard des bus.

M. GARRES nous a expliqué que chaque chauffeur en retard est tenu de le signaler à son directeur d'exploitation qui contacte l'établissement pour avertir du retard.

S'il est possible de déployer un bus en remplacement alors ces moyens sont mis en œuvre.

Concernant la sécurité :

Chaque bus, selon leur capacité, permet une tolérance à transporter des élèves debout. Cette situation est réglementée et validée par toutes les collectivités territoriales dans lesquelles les transports Marne et Morin circulent.

Néanmoins, afin d'éviter au maximum le nombre d'élèves debout pendant le trajet, il a été décidé d'un comptage réalisé par Marne et Morin (via un régulateur ou les chauffeurs) dès la semaine 39 afin d'estimer au mieux le nombre de bus à mettre en place en fonction des horaires d'arrivée et de sortie des élèves de la Dhuis.

Le collège transmettra également la répartition des effectifs puisque les emplois du temps de chaque classe sont désormais définitifs.

Nous apprenons que tous les bus sont équipés de caméras. Aussi, chaque chauffeur faisant l'objet d'une réclamation est contrôlé et des actions sont engagées si nécessaire. Elles peuvent également servir à sanctionner des élèves perturbateurs.

La Direction de Marne et Morin applique une tolérance zéro sur le téléphone au volant allant jusqu'au licenciement.

Les incivilités des chauffeurs sont également sévèrement réprimandées.

Mme DURAND et M. GARRES nous informent que chaque réclamation écrite via le site de Marne et Morin est obligatoirement portée à leur connaissance et peut faire l'objet d'une enquête approfondie. C'est pourquoi, il est important de connaître le maximum d'éléments (ligne de bus concernée et l'horaire) pour que la réclamation soit traitée efficacement.

Chaque réclamation saisie en ligne sur le site de Marne et Morin fait l'objet d'une réponse écrite dans les 30 jours.

L'association des parents d'élèves possède une page dédiée aux réclamations des transports scolaires sur leur site www.apecnm.fr et souligne qu'à ce jour, celles-ci étaient transmises à Marne et Morin mais aucun retour ne leur était fait (mauvais destinataire).

De ce fait et au regard des éléments mentionnés ci-dessus, il a été décidé que pour chaque réclamation faite via le site de l'association, nous redirigerons le parent sur le site de Marne et Morin pour un meilleur traitement.

Chaque année, le collège en partenariat avec Marne et Morin proposait une campagne de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires. Or l'année dernière et malgré les relances de la part de Mme SAPINA, aucune action n'a pu être menée à ce sujet.

Mme SAPINA propose donc de réitérer ce projet pour cette année d'ici le 1^{er} trimestre.

RECAPITULATIF DES ACTIONS MISES EN PLACE

Pour Marne et Morin :

- ✓ Comptage des élèves par bus
- ✓ Transmission du numéro de la plateforme en cas de retard
- ✓ Transmission des perturbations directement à Mme GUILLAUME, Principale du collège

Pour la Direction du collège :

- ✓ Transmission des informations sur les effectifs du collège à Marne et Morin
- ✓ Transmission des perturbations à l'APECNM
- ✓ Mise en place d'une sensibilisation à la sécurité et à l'évacuation d'un bus

Pour l'association des parents d'élèves :

- ✓ Rediriger vers le site de Marne et Morin toutes les réclamations des parents
- ✓ Communiquer aux parents sur cet échange via un compte-rendu mis en ligne

Tous les participants ont émis le souhait de se rencontrer 1 fois par trimestre pour suivre ces actions, continuer la collaboration nouvellement mise en place et s'assurer avant tout du bien-être de nos enfants.

Fait et rédigé par Céline Froger à Nanteuil les Meaux.

